

EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal de Renens

Séance du 12 septembre 2019

Présidence de M. Vito Vita

Le Conseil communal de Renens

Vu le préavis N° 52-2019 de la Municipalité du 17 juin 2019,

Où le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

1. **Autorise** la Municipalité à réaliser les travaux de pose d'un collecteur d'eaux claires à l'avenue de l'Eglise Catholique,
2. **Alloue** à cet effet à la Municipalité un crédit de CHF 86'600.- TTC.

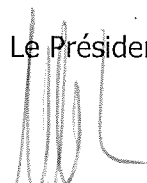
Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire et couverte ultérieurement, si nécessaire, par voie d'emprunt, conformément aux autorisations d'emprunter données par le Conseil communal.

Elle figurera dans un compte d'investissement du patrimoine administratif sous le compte N° 3861.1051.5010 "Collecteur EC - Av. de l'Eglise Catholique".

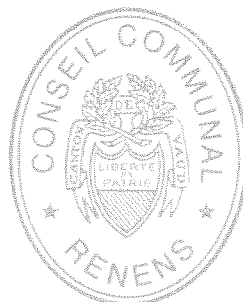
Cette dépense sera amortie en une seule fois par un prélèvement dans le fonds prévu à cet effet, compte N° 9280.1006 "Réseau d'évacuation et d'épuration des eaux".

Ainsi délibéré en séance du 12 septembre 2019

Le Président:



Vito Vita



La Secrétaire:



Yvette Charlet